

Conseils d'entretien Portails GYPASS

1- Entretien

- L'entretien régulier est le seul moyen de préserver l'esthétique de votre portail : **nettoyage 2 à 3 fois par an.**
- Le portail peut être nettoyé avec une peau de chamois, de **l'eau et un savon neutre** (par exemple du shampoing pour voiture).
- Brosser les interstices avec une brosse à dent.
- Bien rincer ensuite à l'eau claire.
- Nettoyer le moteur à l'aide d'un chiffon sec ou d'une soufflette. Vérifier l'étanchéité des boîtes de raccordement et des entrées de câbles.
- Veillez à enlever l'huile et la graisse ne provenant pas des parties mobiles.
- Les pièces électriques ne peuvent être gagnées par l'humidité. Veillez à ce que les espaces creux ne comportent pas d'humidité car cela peut causer de la corrosion.
- **Ne jamais utiliser de produits solvants ou agressifs.**
- Prendre garde aux projections extérieures qui peuvent venir endommager le portail.

! Attention, vous devez tenir compte de l'exposition de votre installation : en bord de mer ou environnement agressif, il est nécessaire d'effectuer au minimum 4 nettoyages complets par an. **En cas de panne, vérifier d'abord le fonctionnement de la pile avant de nous contacter.**

2- Garantie

Votre portail Gypass est **garanti 3 ans** main d'œuvre, déplacement et pièces (2 ans fournisseurs + 1 année supplémentaire accordée par la menuiserie Poupin)

- **Thermolaquage 10 ans** (hors gamme RIVAGE **2 ans**)
- **Garantie 5 ans pour la motorisation**



! **Non pris en charge dans le cadre de la garantie :** Utilisation anormale, défaut d'entretien, usure normale, pose non conforme dans le cadre d'une fourniture seule, réaction chimique due à l'enduit, acte de vandalisme, surtension électrique, phénomène naturel (orage, grêle...).

Pour toute demande hors-garantie, merci de bien vouloir nous transmettre vos coordonnées complètes afin de vous envoyer les conditions de facturation du service après-vente (par mail ou par courrier postal). A réception de votre accord, nous reprendrons contact avec vous dans les meilleurs délais pour planifier l'intervention.